JD

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-400 du 25 Septembre 1985

chargeant le Camarade Philippe AKPO, Ministre des Enseignements Maternel et de Base, de l'intérim du Camarade Ousmane BATOKO, Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports pour compter du 22 Septembre 1985.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;

VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU le décret N° 85-396 du 20 Septembre 1985 chargeant le Camarade Romain VILON-GUEZO, Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Président de la République pendant la période de congé du Chef de l'Etat pour compter du 23 Septembre 1985.

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 22 Septembre 1985, le Camarade Philippe AKPO, Ministre des Enseignements Maternel et de Base, est chargé de l'intérim du Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports pendant l'absence du Camarade Ousmane BATOKO.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 25 Septembre 1985

Pour le Président de la République, le Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire assurant l'intérim du Chef de l'Etat,

Romain VILON-GUEZO

Ampliations : PR 6 SA/CC 4 ANR 4 SGCEN 4 SPD 2 PPC 2 CPC 6 MCJS-MEMB 6 AUTRES MINISTERES 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-ONEPI-GDE CHANC. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6 JORBB 1.-